

# Conseiller pédagogique départemental Éducation musicale

- **Texte de référence :** Circulaire n°2015-114 du 21 juillet 2015 (BO n°30 du 23 juillet 2015)

## Identification du poste

- Le poste de CPD Education musicale est rattaché administrativement à la DSDEN du Loiret, rue Eugène Vignat à Orléans. Il est placé sous l'autorité de l'IA-DASEN.
- Le poste de CPD Education musicale est affecté auprès de la Mission Education artistique et culturelle 45, sous l'autorité de l'IEN en charge de la mission départementale pour laquelle il reçoit une lettre de mission.
- La nature du poste implique la nécessité d'être mobile et disponible afin d'accompagner les écoles et les enseignants sur l'ensemble du département du Loiret.

## Conditions (diplômes, quotité d'exercice...)

- **Diplômes :** Professeur des écoles titulaire du CAFIPEMF.  
Le recrutement d'un professeur des écoles non titulaire du CAFIPEMF est possible à deux conditions :
  - S'engager à la certification CAFIPEMF
  - Affectation à titre provisoire
- **Quotité d'exercice :** 100 %
- **Organisation du service :** 1607 heures annualisées

## Missions et actions principales liée à la fonction

Le conseiller pédagogique départemental en Education musicale a pour mission d'accompagner les enseignants et les écoles dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'Education musicale d'encourager la créativité et de promouvoir la culture musicale auprès des élèves.

Le conseiller pédagogique départemental en Education musicale intervient sous l'autorité de l'Inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Education nationale du Loiret en liaison étroite avec les inspecteurs de circonscription et sous la responsabilité directe de l'Inspecteur de l'Education nationale chargé de la mission départementale « Education artistique et culturelle ».

Le conseiller pédagogique départemental en Education musicale intervient sur l'ensemble du département du Loiret avec un rattachement administratif à la DSDEN du Loiret. Le bureau est implanté à la circonscription d'Orléans Sud.

## Accompagnement pédagogique et formation :

- Contribuer à la mise en œuvre de l'éducation musicale dans les classes maternelles, élémentaires et primaires, en concertation étroite avec les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription :
  - En apportant une aide pédagogique aux maîtres et intervenants extérieurs
  - En assurant l'organisation, l'encadrement et l'animation d'actions de formations initiale et continue inscrites dans le plan académique de formation (Animations pédagogiques de circonscription, stages, ateliers et journées de formation départementales)
  - En accompagnant les équipes d'école impliquées dans la réalisation et la mise en œuvre de projets pédagogiques
- Conseiller les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription du 1er degré pour l'ensemble des questions relatives à l'éducation musicale

- Assurer le suivi des conventions, des agréments de professionnels en éducation musicale, en relation avec les collectivités locales et les services de l'État concernés
- Développer les campagnes d'appels à projets sur la plateforme Adage et son utilisation par la communauté éducative et ses partenaires
- Participer aux commissions culturelles à l'échelon départemental
- Participer à certains jurys de concours au niveau départemental ou académique
- Représenter l'Inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Education nationale du Loiret dans le cadre de manifestations ou de commissions correspondant aux missions précisées précédemment

### **Pilotage, coordination :**

- Assurer la liaison et le développement de partenariats en éducation musicale avec avec les partenaires culturels (conservatoires, structures culturelles, associations, mairies)
- Participer aux réunions institutionnelles et aux groupes de travail départementaux et académiques
- Organiser et mettre en place des projets départementaux : rencontres chantantes et artistiques, défi « Envoie ton slam » ...
- Favoriser la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève
- Contribuer au renforcement de la continuité école / collège en éducation musicale
- Evaluer l'impact des actions menées sur les pratiques pédagogiques et les apprentissages des élèves

### **Veille et innovation pédagogique**

- Créer des outils à l'intention des enseignants et des conseillers pédagogiques de circonscription (partitions, fichiers audio, guides pédagogiques)
- Créer et enrichir le répertoire de chants du Loiret par l'écriture, l'arrangement, l'harmonisation de partitions adaptées aux élèves et l'enregistrement des chorales d'écoles
- Impulser des pratiques innovantes et expérimenter de nouvelles démarches pédagogiques
- Assurer la communication d'informations relatives à l'éducation musicale dans le département du Loiret

<b>Compétences souhaitées</b>
-------------------------------

### **Compétences pédagogiques et didactiques :**

- Connaissance des programmes
- Solide connaissance des méthodes pédagogiques adaptées à l'enseignement de la musique
- Créativité : aptitude à innover et à adapter les pratiques aux besoins des élèves

### **Compétences musicales :**

- Maîtrise de l'écriture et de l'arrangement de partitions musicales adaptées aux différents cycles de l'école primaire
- Maîtrise de la direction de chant choral et des techniques vocales adaptées aux enfants, capacité à mener une chorale
- Compétence en notation musicale et utilisation de logiciels d'édition de partitions (MuseScore ou équivalent)
- Capacité à enregistrer et produire des supports audios d'accompagnement (playbacks, démos)

### **Compétences relationnelles :**

- Capacité à travailler en équipe et à animer des groupes
- Qualités d'écoute, de communication et de médiation
- Compétences d'organisation et de planification, gestion de projets éducatifs
- Aptitude à développer des partenariats avec les acteurs culturels locaux
- Discretion, confidentialité, loyauté

### **Autres :**

- Maîtrise avancée de l'outil informatique
- Disponibilité (1607 heures de service annuel)